

Gestion de la plaine inondable : le rôle de la Ville

Présenté par : Luc Castonguay, directeur du Service de l'urbanisme
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Cliquez pour modifier le style des sous-titres du masque

Regroupement des organismes de bassin versant du Québec
Mai 2013

Contenu de la présentation

- Encadrement légal et réglementaire (Z.I.)
- Rappel des événements du printemps 2011
- Rôle de la Ville en période de crue
- Impacts de la crue 2011
- Rôle en mutation du service de l'urbanisme en ZI

Cadre légal pour la gestion de la ZI



- **Gouv. du Qc** : Adopte la Politique de protection des rives, du littoral et de la plaine inondable (PPRLPI)
- **MRC** : Adopte des normes minimales dans son document complémentaire du SADR (basées sur PPRLPI)
- **Ville** :
 - Adopte des normes minimales dans son règlement de zonage;
 - Veille à l'application de la réglementation en matière de

Particularités de la ZI de la rivière Richelieu (MRC du Haut-Richelieu)



- Bassin versant de 24 000 km²
- Alimentée par le lac Champlain et nombreux affluents
- Entonnoir sur la rivière à la hauteur de St-Jean
- Topographie typique de la plaine
- Plaine inondable très étendue sur chaque rive du Richelieu
- Peu d'érosion des rives
- Vitesse d'écoulement relativement lente

Printemps 2011 – Rappel des faits



Printemps 2011 – Rappel des faits

- Crue exceptionnelle, jamais répertoriée (150 ans)
- Inondation « passive »
- Durée de la crue : 8 semaines
- Cote maximale atteinte (2 reprises : 6 et 23 mai)
- Niveau atteint dépasse de 16 cm la cote centenaire
- Niveau de l'eau influencé grandement par la direction des vents
- 3000 résidences touchées (MRC)

Printemps 2011 – Rappel des faits



- 560 résidences endommagées à SJSR
- Nombre total de démolitions : 34
- Nombre total de reconstructions : 15, dont 6 dans la zone à fort risque (zone d'intervention spéciale)
- Nombre de rétrocession du terrain à la Ville en ZI à fort risque : 9, mais aucun lot riverain.

Printemps 2011 – Rappel des faits



VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

Ville de Saint-Jean-Sur-Richelieu
Élévation de la rivière Richelieu
(à la hauteur du pont Gouin)



Crue 2011 – Le constat à SJSR



13-06-04

Crue 2011 – Le constat à SJSR



Plaine inondable	Bâtiments affectés	%
Bâtiments empiètent dans le littoral	22	4%
Bâtiments empiètent dans la plaine inondable à haut risque	185	34%
Bâtiments empiètent dans la plaine inondable à faible risque	131	24%
Bâtiments situés à l'extérieur de la zone inondable	214	39%
Total	552	100%

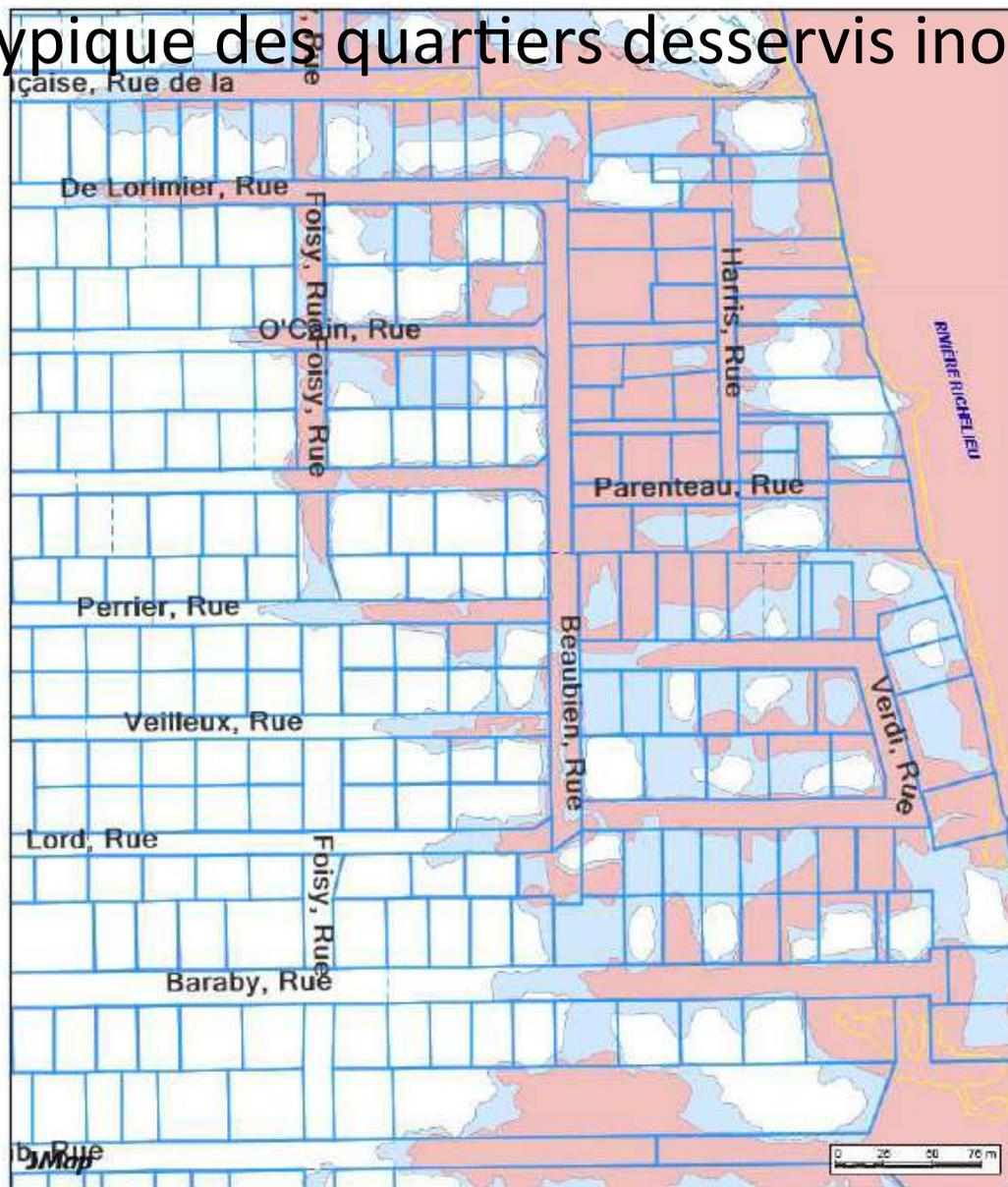
Exemple typique des quartiers desservis inondés





VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

Exemple typique des quartiers desservis inondés



13-06-04

Saint-Jean-sur-Richelieu- 56083

Crue 2011 – Le constat à SJSR

Corrélation directe entre l'âge et la valeur des bâtiments et le niveau de dommages constaté

			Valeur moyenne	Année moyenne de construction
Dommages Légers			127 408 \$	1970
Dommages Importants			107 841 \$	1960
Dangereux			71 606 \$	1956
Total			121 252 \$	1968

Rôle de la Ville durant la crue

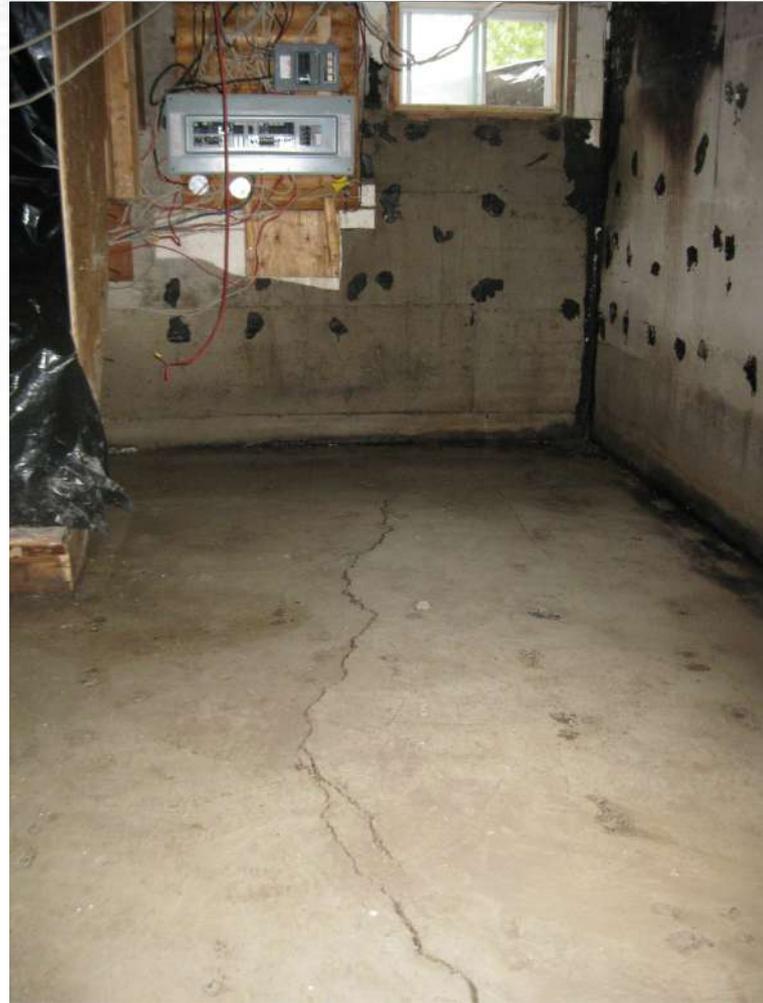
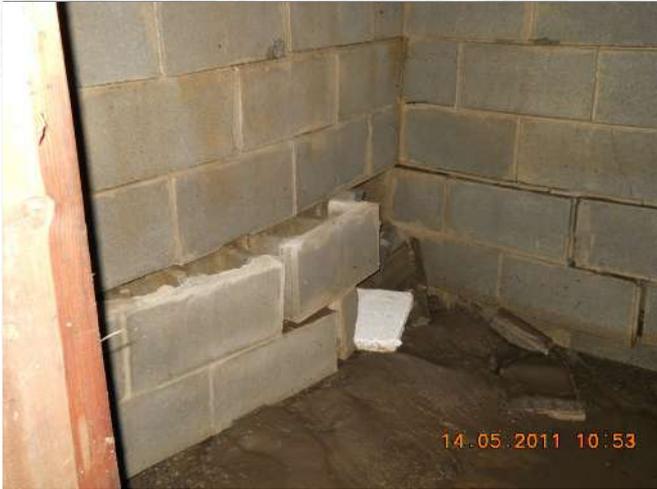
- Coordination des mesures d'urgence
- Assistance auprès des sinistrés (CSSS, pompiers, police)
- Protection des infrastructures publiques
- Assurer accessibilité des rues publiques
- Aide à la protection des biens des sinistrés
- Vérification de l'état des bâtiments (salubrité et solidité)

Photos de la crue 2011



13-06-04

Photos de la crue 2011



Photos de la crue 2011



Impacts de la crue 2011

- Coûts importants pour les différents niveaux gouvernementaux et pour les sinistrés
- Infrastructures municipales fragilisées
- Désobéissance généralisée aux règlements en ZI (remblais)
- Sensibilité citoyenne accrue aux risques de la ZI
- Reconnaissance de l'impact des activités anthropiques
- Prise de conscience des élus et des fonctionnaires
- Remise en question du plan de gestion de la ZI (nllles constructions)

Nouvelle réalité dans le Haut-Richelieu



- Une limite de la plaine inondable à corriger rapidement
- Adapter les normes en ZI aux spécificités locales (MDDEFP)
- Examiner des solutions non-structurelles à mettre en place rapidement (Qc, Can, USA)
- Intégration des différents intervenants à la mise en place de solutions (COVABAR, MRC, Ville, MDDEFP, citoyens)

- Fin présentation du matin
- Début présentation de la plénière

Rôle en mutation du service de l'urbanisme en ZI



Impacts de la crue 2011

- Coûts importants pour les différents niveaux gouvernementaux et pour les sinistrés
- Infrastructures municipales fragilisées
- Désobéissance généralisée aux règlements en ZI (remblais)
- Sensibilité citoyenne accrue aux risques de la ZI
- Reconnaissance de l'impact des activités anthropiques
- Prise de conscience des élus et des fonctionnaires
- Remise en question du plan de gestion de la ZI (nllles constructions)

Rôle en mutation du service de l'urbanisme en ZI

- Resserrement de l'application réglementaire en ZI et rives
- Adopter une réglementation plus sévère que la PPRLPI pour protection des citoyens contre eux-mêmes
- Mise en place des programmes d'aide à l'immunisation
- Mise en place d'aide ou d'incitatifs à la végétalisation
- Végétaliser les terrains vacants municipaux

Rôle en mutation du service de l'urbanisme en ZI (suite)

- Forcer la rétention et le contrôle de l'écoulement des eaux de pluie
- Recréer et maintenir les milieux humides
- Veiller à la mise en œuvre du plan de conservation des milieux naturels
- Libérer le littoral (0-2 ans) des constructions
- Plan de gestion de la ZI pour protection des infras et accessibilité aux quartiers visés

Conclusion

- Illusoire de rêver à la végétalisation de la majorité de la ZI déjà urbanisée (inondation passive)
- Doit revoir nos règles pour limiter l'impact des fortes pluies (plus en plus nombreuses)
- Doit permettre de mieux protéger les résidences existantes
- Doit cesser le déboisement excessif et l'urbanisation hors du périmètre urbain
- Ville doit équilibrer le débat des droits individuels vs. le bien-être collectif à long terme

Merci de votre attention.



Questions ou commentaires :

l.castonguay@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca